



PAVANT

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL 2014

Mot du Maire

Pavanais, Pavanaïses

C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que nous vous faisons parvenir ce nouveau numéro du bulletin municipal de Pavant.

Comme d'habitude, vous y trouverez des informations concernant la vie du village.

Les travaux dont nous vous parlions dans le numéro précédent ont été réalisés. Après la toiture et son isolation, la modernisation du secrétariat et la restauration de la salle du conseil municipal, la mairie a fait peau neuve avec le ravalement de la façade et le remplacement des fenêtres qui complètent ainsi la restauration de la mairie.

En septembre, l'église a enfin ré-ouvert ses portes et la première célébration a eu lieu lors du week-end de la fête saint Bald, tout un symbole.

Septembre a aussi vu la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Après quelques petits couacs inévitables lors de la mise en œuvre d'une nouvelle organisation, il est à constater que notre système fonctionne et d'une façon que nombre de communes nous envient.

Ce travail est à mettre au crédit de la nouvelle équipe de l'association « Les Extragones » qui gère le service de la périscolaire. Ils ont su, en partenariat avec la mairie, organiser et fédérer les bonnes volontés.

Aujourd'hui les activités proposées aux enfants sont encadrées par des animateurs salariés de l'association, des bénévoles venus d'autres associations du village (club st Bald, bibliothèque) et des parents volontaires. Ceci a été rendu possible grâce à l'investissement de l'équipe enseignante, qui a joué un rôle facilitateur dans la mise en place de cette réforme.

Cette mise en place fait ressortir la volonté de l'équipe municipale qui a perçu dans le projet de refondation de l'école l'aspect bénéfique pour nos enfants. Si aujourd'hui encore certains sont sceptiques, je prends le pari que d'ici à 3 ans nous verrons les premiers résultats positifs. Cette

réforme modifie en profondeur et par ricochet les rythmes de la famille, l'organisation des activités associatives et aura un impact sur la répartition du temps de travail dans les entreprises. Ces nouveaux équilibres mettront du temps à se mettre en place mais c'est à ce prix que nous offrirons à nos enfants des chances de réussites supplémentaires. Cette nouvelle organisation a aussi été rendue possible grâce au concours financier de l'État qui, bien que non pérenne, permettra par une gestion astucieuse de financer la réforme pendant 7 à 8 ans. Au-delà, cette charge sera à supporter par la collectivité (commune ou communauté de communes), mais qui serions-nous si nous n'investissons pas pour permettre à nos enfants de mieux réussir ?

Tout ceci se fait dans un contexte national morose tant sur le plan économique que de l'emploi, néanmoins je l'avais déjà indiqué dans le bulletin municipal de 2012, des signes d'espérance perdurent dans notre village. Cette espérance tient aux sentiments de solidarité et de fraternité qui existent à Pavant. En 2013, certaines familles ont connu des drames et à chaque fois vous vous êtes manifestés, par un mot de soutien, par une aide pécuniaire, par votre présence. Je réitère aujourd'hui les propos que j'avais tenu à l'époque : « Je suis fier d'être le maire d'une commune dont la population est capable d'une telle générosité ». Car c'est cela que nous devons cultiver en mettant de côté les bassesses et autres vilenies telles que la calomnie ou la diffamation dont malheureusement certains sont capables et qui mettent à mal ce sentiment de fraternité, entraînant le repli sur soi et le rejet de l'autre.

Pour conclure ce mot, je tiens à vous rappeler que la mairie reste au service de chacun et que vous savez pouvoir compter sur nous pour vous apporter l'information et l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

Le Maire
Olivier CASSIDE

L'église de Pavant

Enfin, après 6 ans de fermeture, l'église Saint Bald est de nouveau ouverte au culte.

Un grand nettoyage mobilisant pavanais et paroissiens a eu lieu avant la messe d'inauguration du 15 septembre 2013.

6 ans, c'est long. Voici un petit historique des démarches qui ont abouti à la réouverture partielle de ce lieu de culte.

En 2009, Monsieur Déhu, architecte du patrimoine, est intervenu pour établir un diagnostic des désordres observés, grâce notamment à la pose de jauges. L'architecte a ensuite proposé une solution d'aménagement temporaire (qui devrait probablement durer plusieurs années) pour une réouverture partielle. Puis, après l'obtention des subventions, il a fallu attendre la disponibilité des intervenants (menuisier, électricien, entreprise spécialisée pour la pose des filets de sécurité).

Enfin, il fallait obtenir l'autorisation de la commission de sécurité. Aujourd'hui, le changement des portes ainsi que de modestes travaux sont à l'étude mais il faudra encore s'armer de patience pour que les travaux de reprise de fondations soient réalisés. Nous avons la volonté de restaurer notre église, élément fort de notre patrimoine.



Point sur le surpresseur rue Grousy

Depuis de nombreuses années, les habitants de la rue Grousy connaissent des difficultés d'alimentation en eau. En effet, cette rue est située à une altitude proche de celle du château d'eau ce qui entraîne une faible pression. Les municipalités précédentes avaient pointé ce problème et envisagé des solutions sans les mettre en œuvre. Après de longs débats pour s'assurer que la solution retenue soit la plus adaptée nous avons cette année fait procéder à l'installation d'un surpresseur qui garantira un débit et une pression normale aux habitants de cette rue.

La question du financement a été un point important dans la prise de décision car le coût de cet équipement est de 65 700€ TTC non subventionné. Il a fallu en bon père de famille, épargner durant plusieurs années pour financer ce surpresseur sans avoir recours à un emprunt qui aurait alourdi le coût de l'installation et aurait été à l'encontre de notre politique de désendettement.

Cette réalisation, montre que personne n'est oublié dans le village et que les problèmes trouvent leur solution après une réflexion sérieuse, en adéquation avec les capacités financières du village.

La rue Grousy fera prochainement l'objet d'une étude d'aménagement de la voirie pour une remise en état de tout le linéaire desservant les habitations. Ces travaux coûteux seront réalisés avec la même méthodologie : réflexion sérieuse et financement avec un faible impact sur les comptes de la commune.

Dans un monde d'immédiateté, la patience est une vertu.

Point sur le pigeonnier

Suite à la réhabilitation du pigeonnier en 2002/2003, il est rapidement apparu des fissures qui se sont révélées inquiétantes tant par leur dimension que par leur rapidité d'évolution.

En 2012, la commune a mandaté un avocat afin d'activer les garanties décennales relatives à la prestation de l'architecte et des entreprises intervenus dans la réalisation des travaux.

Dans le cadre de la procédure judiciaire qui a suivi, le tribunal a ordonné une expertise. Après environ 2 ans, celle-ci touche à sa fin et le rapport final de l'expert devrait nous parvenir dans le courant du premier semestre 2014.

A ce jour, après consultation des documents de l'époque et réalisation d'une étude géotechnique, il apparaît que les parties mises en causes seront reconnues responsables des désordres du pigeonnier. Le projet de correction de ces désordres élaboré par notre architecte avec le regard bienveillant de l'expert, fait apparaître des coûts de travaux d'environ 170 000 euros qui seront à la charge des compagnies d'assurances. Par contre, l'organisation et le suivi du chantier seront à la charge de la commune.

Tout comme pour l'église nous sommes vigilants à la préservation et à l'entretien de notre patrimoine.



Edité par Agence PROXIPLANS

26/28 av de la République 93170 Bagnolet - Port. 06 23 87 22 54

proxiplans@yahoo.fr - Maquette : AA 01 41 79 02 02

Rythmes scolaires

Depuis la rentrée 2013 la réforme des rythmes scolaires est mise en place à Pavant.

Cette mise en place se traduit par de nouveaux horaires d'école. Les enfants ont école le mercredi matin de 8h45 à 10h45 et quittent les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16h.

Au-delà de 16h, ils sont accueillis au **TAP** (temps d'activités périscolaire), organisé par la périscolaire « Les Extragones » avec son personnel et le concours des bénévoles.

Pour les enfants de Pisseloup, la gratuité du temps se fait de 16h45 à 17h10, jusqu'à l'arrivée du car.

Les TAP sont gratuits et non obligatoires.

Les activités proposées sont les suivantes :

- **Les arts créatifs :** les lundis et vendredis avec les bénévoles du Club Saint Bald et une animatrice.
- **Cuisine :** Le mardi avec des mamans bénévoles et une animatrice
- **Théâtre et photo :** Le jeudi avec les bénévoles de la Bibliothèque, des mamans bénévoles et une animatrice.
- **Jardinage :** Le vendredi avec des mamans bénévoles et une animatrice.

Pas de TAP le mercredi

Chaque activité fait l'objet d'un projet par période (entre deux vacances).

Les activités sont proposées aux enfants. Ces derniers choisissent leurs activités selon le nombre de place disponible dans chacune des activités.

Pour bénéficier de ces activités, il faut être inscrit à la périscolaire.

Les mercredis de 10h45 à 11h45, les enseignantes organisent les **APC** (Activités pédagogiques complémentaires). Ce temps scolaire facultatif est mis en place avec l'accord des parents des enfants concernés.

Toute cette mise en place a pu se faire car la commune possède des locaux pour accueillir, en toute sécurité, les enfants qui désirent participer à ces activités.

L'état participe financièrement à cette nouvelle organisation.

Opération briocheS



La 46^e « opération briocheS » du samedi 12 octobre 2013 a été un vif succès.

En une matinée, 8 bénévoles et au moins autant d'enfants se sont répartis les rues du village en faisant du porte à porte.

92 briocheS sur 100 commandées ont été achetées par les Pavannais.

Les fonds collectés en 2013 pour cette association de parents, d'amis et de personnes handicapées mentales serviront à l'équipement d'un nouveau centre d'activités de jour, implanté à Chierry.

Merci à tous les généreux donateurs pour leur participation et pour leur sens de la solidarité.

Merci aux enfants et aux bénévoles.

ETAT CIVIL 2013

Tous nos vœux de bonheurs aux mariés

PÉNA Nicolas et GUESNE Alexandra le 8 juin 2013

RAIMBAULT Philippe et THOMAS Pamela

le 15 juin 2013

FOURISCOT-TROCHOU Roger et MOSSABA IV

Noëlla-Zilda le 7 septembre 2013

Félicitations aux heureux parents

NACKERS Julie, Annick, Fabienne

née le 22 juillet 2013

OGET Liam Claude Yvon né le 20 aout 2013

GUENOUX Zoé, Danielle, Marie née le 30 aout 2013

Toutes nos condoléances aux familles des défunts

RICARD Paulette le 1^{er} aout 2013

POINT Pierre le 28 juin 2013

SITE DE PAVANT

www.pavant.fr

Le site de la commune s'est enrichi d'informations !

Nous mettons en ligne les éléments qui peuvent vous aider dans votre vie de tous les jours.

Vous pouvez voir, entre autres choses, les menus du restaurant scolaire, les horaires de l'école, les activités de l'école.

Vous avez accès :

- Aux comptes rendus des conseils municipaux depuis 2008.
- A des documents à imprimer (permis de construire, déclaration de travaux...)
- Le POS

Si vous souhaitez voir apparaître d'autres éléments, merci de nous en faire part. Pour être mieux informé, vous pouvez nous faire parvenir votre adresse mail afin de recevoir directement les informations de la commune.

Bibliothèque municipale Pierre Mathias

La bibliothèque municipale a conduit cette année encore un bon nombre de manifestation et participe à la vie du village dans la mesure de ses moyens. Nous avons toujours trois ouvertures au public par semaine, ainsi qu'un accueil Bébés lecteurs 2 fois par mois.

Nous accueillons aussi de façon différente, en proposant un atelier « Scrapbooking » et un atelier généalogie. Nous avons aussi mis en place un atelier « pâte à papier » et « marionnette » pour les enfants et un prix pour les jeunes lecteurs, fait des crêpes pour Mardi gras, participé à l'organisation du concours d'orthographe cantonal et à l'exposition qui a suivi. Il y a eu un atelier carte pour la fête des mères, une sortie à Ronchères avec visite de la ferme des myocastors. Nous avons aussi organisé un concours de Photos et une chasse aux trésors pour la fête du village.

Depuis la rentrée de Septembre, l'accueil des classes se fait de façon différente. Le prêt de livres étant gratuit pour la jeunesse, les enfants peuvent avec l'autorisation de leurs parents, emprunter les jours d'ouverture au public. Nous recevons aussi les « Extragones » et participons aux TAP avec des ateliers photographie et théâtre. En fin d'année, nous accueillerons un marionnettiste et des conteurs. Un petit marché de Noël sera mis en place au sein de la bibliothèque afin d'avoir un peu de subside pour d'autres animations.

La bibliothèque est en ce moment en pleine restructuration (en ce qui concerne nos ouvrages) et nous vous prions d'excuser les encombrements de la salle de lecture.

Rappel des horaires :

- Le mardi de 18 à 20 H
- Le mercredi de 15 à 17 H
- Le jeudi de 11 h à 11 h 30 pour les bébés lecteurs selon l'affichage
- Le samedi de 14 H 30 à 16 H

Association cercle des anciens de Pavant

Chers amis,

Le cercle des anciens de Pavant vieillit. Son assemblée générale de mars 2013, a accueilli peu d'adhérents pour les inscriptions de l'année 2013. Cependant les bons de viande existent toujours.

Quant à l'argent, il ne tombe pas du ciel !

A cette occasion, nous tenons à remercier Monsieur le Maire et son équipe municipale qui nous a accordé sa subvention municipale, les nombreuses personnes qui nous ont acheté des tricots fabriqués par nos soins.

Nous avons eu notre tombola à Noël, les résultats ne peuvent être connus à l'heure où nous établissons ce bulletin.

Sachez que cette tombola sert renflouer les caisses !

Une bonne et heureuse année 2014, à toutes et à tous.

Amicalement,

Le bureau

Pharmacie
de
l'ARTAUD

Sylvie BARON

Location/Vente de matériel médical



41 Grande Rue - 02310 NOGENT-L'ARTAUD - Tél. 03 23 70 02 54 - Fax 03 23 70 11 14
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-19h30 - Le samedi : 9h-12h30 / 14h-19h

Chantier de jeunes benevoles et circuit du hatois

Depuis la fin août, vous pouvez vous promener sur un circuit jalonné de panneaux pédagogiques: le circuit du Hatois. Ce petit parcours traverse les bois de Pavant, notamment le bois du Hatois qui est une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Celui-ci est l'aboutissement de deux années de travail effectué par deux chantiers internationaux de jeunes, l'un l'année dernière et l'autre cet été.

Durant ce mois d'août, des jeunes venant de différents pays (Serbie, Russie, Espagne, Allemagne, Algérie, Tchéquie et un français) ont nettoyé et remis en état ce circuit. Ce projet a pu avoir lieu grâce à la signature d'une convention entre la Fédération départementale des foyers ruraux de l'Aisne, la mairie de Pavant et le Foyer rural de Pavant. Ces jeunes ont pu allier travail et découverte de la région (Pavant, Paris, Reims, Soissons,...) Ils ont réalisé des panneaux pédagogiques qui ponctuent le parcours. Vous pourrez ainsi découvrir au fil de ces panneaux certaines spécificités liées à l'histoire de Pavant ou à la nature environnante. Un dépliant a aussi été réalisé. Il est disponible à la mairie de Pavant ou au foyer rural.

Deux autres circuits ont fait l'objet d'une création de dépliant : le circuit de la Dhuis et le circuit des fermes. Ils sont disponibles eux aussi à la mairie ou au foyer rural.

Nous vous rappelons qu'un livret reprenant le circuit des fontaines est en vente à la mairie au prix de 3 euros.

Chaque circuit est balisé par des panneaux de différentes couleurs :

- **Jaune** pour le circuit des fermes
- **Orange** pour le circuit de la Dhuis
- **Marron** pour le circuit du Hatois (circuit pédagogique)
- **Bleu** pour le circuit des fontaines



Club Saint Bald

Notre dernière sortie était à Cumières à bord d'un bateau où nous avons pu déjeuner. Nous avons passé un agréable moment tous ensemble.

Cette année, l'élection de « la reine de Pavant » a été célébrée. Le club s'est investi dans la réalisation des robes pour la reine et ses dauphines.

Le Club est aussi présent pour aider bénévolement dans les TAP (temps d'activités périscolaires) deux fois par semaine.

Le Club Saint Bald souhaite à tous une bonne et heureuse année 2014.



Le Comité des fêtes

Pavanais Pavanaise,

Nous vous remercions pour votre présence lors des diverses manifestations de l'année 2013 : Pâques (1^{er} avril), la fête des voisins (31 mai), la fête médiévale, les feux de la Saint Jean (22 juin), la fête Saint Bald (14 et 15 septembre), le Karaoké (16 novembre) et Noël qui approche à grand pas. Nous avons malheureusement dû annuler le repas Antillais faute d'inscription.

Nous prévoyons pour l'année prochaine de nombreuses manifestations ou nous espérons vous voir nombreux.

Le calendrier des manifestations n'étant pas arrêté, si vous souhaitez que votre animation préférée voit le jour, au cours de l'année, n'hésitez pas à nous contacter contact@comitedesfetespavant.fr
Nous vous remercions de votre soutien.

Les champagnards

C'est une association loi 1901, pratiquant le vélo tout terrain. Créée en 2008, elle compte à peu près 40 Vététistes de tout âge, qui se retrouvent le samedi après-midi pour parcourir les chemins de notre canton Les parcours sont praticables par l'ensemble des licenciés quelque soit leur niveau. Le dimanche soit les vététistes confirmées se retrouvent sur les chemins pour des sorties de 30 à 70 KM, soit ils se rendent sur les randonnées de nos voisins ou bien pour des compétitions, où une vingtaine de compétiteurs participent aux épreuves proposées et organisées dans l'Aisne.

Notre club accueille tous ceux qui veulent se joindre à nos sorties, quelque soit le type de matériel qu'ils possèdent, tandem y compris.



Contact : Jacky PLONQUET
au 03.23.70.11.91

Site : leschampagnards.free.fr
Horaires : samedi de 14 à 17 H en période hivernale.
Pour le dimanche matin, contacter Jacky.

EV Peinture
06 25 81 11 61

- Vitrierie double vitrage
- Décapage volets
- Peinture intérieure et extérieure

"Quand on ne peut pas changer le monde,
il faut changer le décor"

DEVIS GRATUITS

Eric VERGEOT - 1^{ter}, rue Lambin - 02310 NOGENT-L'ARTAUD
Tél. 03 23 70 12 91 - Port. 06 25 81 11 61
e.v.peinture@orange.fr

AUTO ECOLE

CHARLY - PERMIS

36 rue Emile MORLOT
02310 CHARLY SUR MARNE

03 23 82 06 63 - 06 24 98 63 93



Charly médical

Une équipe dynamique de proximité
Des professionnels de santé à votre service



**LOCATION / VENTE DE MATERIEL MEDICAL, ORTHOPEDIE
DEAMBULATEUR - LIT MÉDICALISÉ - SOULÈVE MALADE
LIVRAISON - INSTALLATION - REPRISE (à domicile)**

67, rue Emile Morlot - 02310 CHARLY SUR MARNE - Tél. **03 23 82 00 47** - Fax 03 23 82 13 81



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - CHAMBRE FUNÉRAIRE

- Contrat Pré-Obsèques
- Transports France et Etranger
- Crémation
- Contrat d'entretien de sépultures
- Exposition de monuments
- Décors personnalisés

*Une famille
au service des familles*

Ouvert du lundi au samedi
+
Permanence téléphonique

83, rue Emile Morlot - 02310 CHARLY-SUR-MARNE - 03 23 82 01 61 - sasnivesse@orange.fr

Le bassevellois



Boulangerie - Pâtisserie
Traiteur

- Des repas à thèmes • Des buffets froids ou chauds
- Des repas chauds • Lunch / Apéritifs / Cocktails / Pizzeria
- Organisation de réception



25 rue du 104 RI - 77138 LUZANCY - Tél. 01 60 22 59 51 - Port. 06 71 29 36 94

www.traiteur-le-bassevellois.fr



Claude LEBLANC
Père & Fils

ZAC sous les Carrières
02310 CHARLY-SUR-MARNE
Tél. 03 23 82 46 01 - Fax. 03 23 82 93 20
Mobile 06 21 44 57 47

Email : leblanc-claude@orange.fr • secretariat-leblanc@orange.fr N° 2112 - N° 2132 - N° 3101

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
CONSTRUCTION NEUVE ET RÉNOVATION
COUVERTURE - CARRELAGE - RAVALEMENT



AUTOSUR Rebaïs

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRE VISITE OFFERTE*

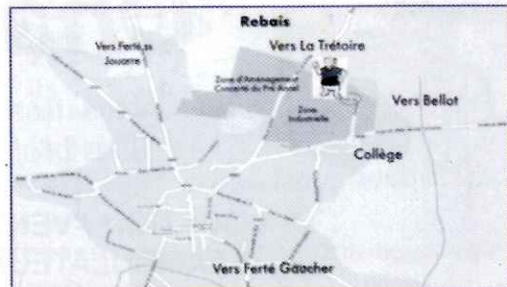
CENTRE ÉQUIPÉ :

Banc 4x4 - Utilitaires - Voitures anciennes

GPL - Camping-cars

14, avenue de l'industrie (face collège) - 77510 REBAÏS

Prise de rendez-vous sur internet : autosur-rebaïs



01 64 04 98 55

Les services



SUPER



les nouveaux
commerçants

Route de Pavant - **02310 CHARLY-SUR-MARNE** - Tél. **03 23 82 02 36**

Ouvert du lundi au samedi - 8h30-19h30 non stop

Sauf le vendredi : 8h30-20h non stop - Le dimanche 9h-12h30



TAXI Alain



DOMPTIN

03 23 70 45 85 ★ 06 08 25 57 41

Vous connaissez le **TAXI Alain** avec ses véhicules du VIP aux 9 places pour vos déplacements, de vos simples courses au marché, jusqu'à votre restaurant, ainsi que l'accompagnement à votre aéroport, du privé au professionnel. Nous assurons également le déplacement de malades assis pour diverses consultations, hospitalisations (entrée - sortie), séances de radiothérapie, chimiothérapie, dialyse.



SOYEZ MALIN, PREFEREZ TAXI Alain